

Sommaire

L'actualisation et l'évaluation des programmes de soins de santé

Les *Lignes directrices de l'évaluation économique des technologies de la santé* de l'ACMTS : le Canada présente les pratiques exemplaires pour mener des évaluations économiques au Canada. En 2014, l'ACMTS a commencé le processus de mise à jour de ce document et a ciblé un certain nombre de domaines techniques auxquels il serait pertinent d'ajouter des renseignements supplémentaires. L'ACMTS a ensuite demandé à des experts de produire une série de rapports techniques. Ce texte résume l'un de ces rapports.

Le rapport *L'actualisation et l'évaluation des programmes de soins de santé* a été commandé afin de fournir des renseignements sur les méthodes permettant de déterminer le taux d'actualisation approprié à utiliser dans le cadre des évaluations économiques canadiennes. Dans la version précédente des lignes directrices de l'ACMTS, il était recommandé d'actualiser les coûts et les effets futurs à un taux annuel de 5 % avec une analyse de sensibilité à des taux de 0 % et 3 %. Cependant, en raison des progrès méthodologiques qui ont vu le jour depuis la publication de la version précédente, une nouvelle évaluation de ces recommandations est nécessaire. Ce rapport a été produit afin de déterminer les éléments clés qui devraient guider le choix du taux d'actualisation.

Qu'est-ce que l'actualisation?

L'actualisation est une manière de calculer l'effet du temps sur la valeur de certains résultats. La valeur d'un résultat dans l'avenir comparativement à aujourd'hui est actualisée en fonction de certains facteurs :

- Le coût d'opportunité de l'utilité marginale à la baisse de la consommation — la prévision que les augmentations de la consommation future auront une valeur plus faible parce que les revenus réels augmenteront au fil du temps.
- Risque de catastrophe — la possibilité que l'utilité future prévue ne soit pas atteinte en raison de décès ou de catastrophe de grande ampleur.
- Préférence pure pour le présent — le désir de recevoir les gains plus tôt que tard.

De quoi traite le rapport?

Ce rapport fournit un aperçu des différents fondements théoriques pour le choix d'un taux d'actualisation ainsi que les preuves empiriques à l'appui de l'estimation du taux d'actualisation pour le Canada selon chaque modèle. Plus précisément, le rapport :

- résume les concepts de préférence sociale pour le présent et de préférence personnelle pour le présent ainsi que les différentes perspectives de choix sociaux qui peuvent être adoptés : l'assistancialisme, l'extra-assistancialisme et la prise de décision sociale;
- souligne l'importance de comprendre si le budget des décideurs est restreint ou non;
- aborde le modèle de Ramsey pour l'estimation du taux de préférence sociale pour le présent eu égard à la consommation, qui est utilisé lorsque l'on considère une perspective assistancialiste ou extra-assistancialiste eu égard aux choix sociaux, et certains des défis rencontrés lors de l'estimation des paramètres associés;
- présente une analyse quantitative du coût réel de l'emprunt pour chaque gouvernement provincial, laquelle est nécessaire à l'estimation du taux d'actualisation d'une perspective de prise de décision sociale.

Pour plus d'information, veuillez visiter le <https://www.cadth.ca/fr/a-propos-de-acmts/comment-nous-procedons/lignes-directrices-en-matiere-de-methodologie//lignes-directrices-de-levaluation-economique-des-technologies-de-la-sante-au-canada>